

« La justice connaît et fera son devoir... »
« Je n'ai rien dit de blessant, et j'ai gardé la plus grande modération... »
« Vous vous m'éprenez sur le sens de la réponse, reprend M. le garde des sceaux, j'ai dit que la justice ferait son devoir; la réponse n'est pas dédaigneuse; elle est péremptoire. »

M. Crémieux reprend la question. Il rend hommage à l'activité et au bon vouloir du juge d'instruction...
La chambre manifeste une vive impatience. Elle se montre plus impatiente encore quand M. Glais-Bizoin demande la parole pour une question à M. le ministre de l'intérieur...

M. Pelletan réclame la parole. Un débat très vif et très passionné s'engage sur la question de savoir si, après un ministre, un député doit toujours avoir la parole...
M. Pelletan demande pourquoi on a interdit une réunion dans laquelle il devait parler, tandis qu'on a permis celle où parlait M. J. Favre.

M. le ministre de l'intérieur répond que n'ayant pas été prévenu, il ne peut pas répondre et qu'il s'informera des faits.

La chambre vote ensuite les conclusions de la Commission d'initiative parlementaire sur les projets dont nous avons donné la liste au commencement de cette lettre.

La séance est levée.
La prochaine séance est fixée à Jeudi.

Nous lisons ce matin dans le bulletin politique du Constitutionnel :

« La Nouvelle Presse libre, de Vienne, annonçait avant-hier, d'après une source sérieuse, disait-elle, que M. de Beust, d'accord avec les ministres de plusieurs autres grandes puissances, préparait une protestation contre le Syllabus. Une affirmation analogue est transmise aujourd'hui par une dépêche adressée de Vienne à la Correspondance du Nord-Est... »

« Il s'agit, dans cette dépêche, d'une note identique que plusieurs cabinets se proposent d'envoyer à Rome pour exprimer leurs inquiétudes sur les inconvénients politiques que pourrait avoir la proclamation du dogme de l'infaillibilité du Pape... »

« Il nous suffit de voir que le cabinet français est cité parmi ceux qui auraient adopté cette mesure pour n'ajouter aucune créance aux renseignements de la Nouvelle Presse libre et de la Correspondance du Nord-Est... »

« Il n'est produit aucun fait nouveau qui puisse faire sortir les gouvernements européens de la réserve qu'ils avaient résolu de garder vis-à-vis du Concile... »

« Le démenti du Constitutionnel est-il autorisé, et surtout est-il exact ? Nous le souhaitons, et nous aimons à n'en pas douter... »

« Nous voulons croire aussi qu'il n'y a rien de fondé dans une nouvelle donnée par le Times, dans un article que signale l'Agence... »

« Nous sommes plaints jeudi qu'une dépêche de notre service particulier, comprenant 99 mots (coût 5 fr.) était restée huit heures à faire le trajet de Paris à Mulhouse, ne nous parvenant qu'à six heures et demie du soir, après le tirage et l'expédition de notre feuille, ce qui réduisait pour nous, ce télégramme, à n'être plus qu'un chiffon de papier sans valeur... »

« Si nous en croyons une feuille parisienne, notre mésaventure ne serait pas un cas isolé, et beaucoup de journaux des départements auraient eu à formuler des réclamations semblables à la nôtre. Le Gaulois, qui se fait l'organe de ces plaintes, indique en même temps la cause du préjudice causé, semble-t-il, à la presse départementale par les ordres de M. de Vougy... »

« Il y a longtemps, dit notre confrère, que l'occasion manquait à M. de Vougy pour bien prouver au public qu'il n'a pas encore quitté la direction des lignes télégraphiques. Cette occasion, il a pu la saisir à propos des émeutes de Belleville... »

« Le nombre des dépêches expédiées pendant ces quatre derniers jours est très-considérable. Les télégrammes du corps diplomatique ont été l'objet de soins tout particuliers de la part de M. de Vougy. Il ne faut pas plaisanter avec les gouvernements étrangers... »

« Mais cette autre puissance, la Presse, a été fort maltraitée pendant le même temps. Les journaux de province entonnent en ce moment un chœur de plaintes qui attendraient l'âme du tyran Leverrier lui-même... »

« Et cependant le Leverrier des télégraphes n'a pas senti s'émouvoir son cœur de roche... »

« Les retards subis ces derniers jours par les dépêches adressées aux journaux dépassent ceux des époques Rouher, c'est-à-dire de l'émeute de Juin... »

« Voilà le progrès... »

« Nous comprenons que l'administration ait ses exigences et que les affaires de l'Etat aient le pas sur celles des particuliers même quand il s'agit des organes de la publicité qui, eux aussi pourtant, sont au service du public. Mais outre que le tort dont nous avons souffert semble nous avoir été causé par un excès de zèle en faveur des affaires d'Etat de l'étranger, il nous semble que la plus vulgaire honnêteté devrait en cas pareil... »

« Le moment serait, en effet singulièrement choisi pour lancer une nouvelle lettre dans le genre de la fameuse lettre à Edgard Ney... »

« Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument... »

« On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche... »

« Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin... »

« La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis... »

Havas, et d'après laquelle « l'empereur des Français aurait fait savoir au Pape qu'il lui semblait urgent de revenir aux projets libéraux manifestés par lui en 1847... »
Le moment serait, en effet singulièrement choisi pour lancer une nouvelle lettre dans le genre de la fameuse lettre à Edgard Ney...
A. Rouyé
(Union)

Chronique locale & départementale

Tous les journaux de province sont unanimes à se plaindre du retard apporté dans la transmission des dépêches télégraphiques. Nous avons encore aujourd'hui un nouveau fait à signaler à la charge de l'administration de M. de Vougy :

Hier, une dépêche de 197 mots, qui nous avait été expédiée du Palais-Bourbon à trois heures dix-neuf minutes, ne nous est arrivée qu'à sept heures trente. Notre journal étant imprimé à cette heure et nos correspondances nous apportant ce matin de longs détails sur l'incident que nous indiquait la dépêche d'hier, cette dépêche nous devient donc inutile. Et de pareils retards se renouvellent au moins deux fois chaque semaine ! Ils nous causent un double préjudice puisque, outre qu'ils nous font payer des télégrammes inutiles, ils nous empêchent de donner à nos lecteurs aussi vite que nous le voudrions, des nouvelles très intéressantes.

Il s'agirait de savoir combien de temps cela va durer encore ?

Nous lisons dans l'Industriel alsacien :

Nous nous sommes plaints jeudi qu'une dépêche de notre service particulier, comprenant 99 mots (coût 5 fr.) était restée huit heures à faire le trajet de Paris à Mulhouse, ne nous parvenant qu'à six heures et demie du soir, après le tirage et l'expédition de notre feuille, ce qui réduisait pour nous, ce télégramme, à n'être plus qu'un chiffon de papier sans valeur...
Si nous en croyons une feuille parisienne, notre mésaventure ne serait pas un cas isolé, et beaucoup de journaux des départements auraient eu à formuler des réclamations semblables à la nôtre. Le Gaulois, qui se fait l'organe de ces plaintes, indique en même temps la cause du préjudice causé, semble-t-il, à la presse départementale par les ordres de M. de Vougy...
Il y a longtemps, dit notre confrère, que l'occasion manquait à M. de Vougy pour bien prouver au public qu'il n'a pas encore quitté la direction des lignes télégraphiques. Cette occasion, il a pu la saisir à propos des émeutes de Belleville...
Le nombre des dépêches expédiées pendant ces quatre derniers jours est très-considérable. Les télégrammes du corps diplomatique ont été l'objet de soins tout particuliers de la part de M. de Vougy. Il ne faut pas plaisanter avec les gouvernements étrangers...
Mais cette autre puissance, la Presse, a été fort maltraitée pendant le même temps. Les journaux de province entonnent en ce moment un chœur de plaintes qui attendraient l'âme du tyran Leverrier lui-même...
Et cependant le Leverrier des télégraphes n'a pas senti s'émouvoir son cœur de roche...
Les retards subis ces derniers jours par les dépêches adressées aux journaux dépassent ceux des époques Rouher, c'est-à-dire de l'émeute de Juin...
Voilà le progrès...
Nous comprenons que l'administration ait ses exigences et que les affaires de l'Etat aient le pas sur celles des particuliers même quand il s'agit des organes de la publicité qui, eux aussi pourtant, sont au service du public. Mais outre que le tort dont nous avons souffert semble nous avoir été causé par un excès de zèle en faveur des affaires d'Etat de l'étranger, il nous semble que la plus vulgaire honnêteté devrait en cas pareil...
Le moment serait, en effet singulièrement choisi pour lancer une nouvelle lettre dans le genre de la fameuse lettre à Edgard Ney...
Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument...
On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche...
Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin...
La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis...
Nous croyons savoir, dit le Propagateur, que le troisième substitut de M. le procureur impérial arrivera prochainement à Lille. Quant à la création d'une deuxième chambre correctionnelle, il en est bien encore question, mais cette mesure ne se réalisera qu'ultérieurement...
Tribunal de Lille. — Amédée Reynart, Pierre Leplat et Auguste Ducarlet, trois maraudeurs, sont accusés d'avoir volé, à Helchin, plusieurs coqs et poules, qu'ils ont vendus à Roubaix. Le vol a été commis en Belgique. Reynart et Ducarlet sont renvoyés pour motifs d'incompétence — ils sont étrangers et le délit a été commis à l'étranger. — Leplat, qui est Français, est condamné à quinze jours de prison...
Augustin Manuel, âgé de 46 ans, fleur, repris de justice sous la surveillance de la police, en résidence obligée à Tourcoing, s'est rendu coupable d'un vol d'effets à Houplines. Deux ans de prison...
Un meurtre été commis dimanche soir, vers dix heures, à Wambrechies, hameau du Chat. Un sieur Dervaux, journaliste, refusait l'entrée de sa maison à un sieur Henri Beharel, rendu furieux par ce refus, frappa Dervaux d'un coup de couteau dans la région du

logis : c'est toi qui offriras le thé... enfin je veux que tu sois heureuse... Mais adieu, il faut que j'aille à la répétition : tu déjeuneras seule...
La beauté d'Hélène fit sensation dans le salon de la chanteuse, et, si l'étoile d'Honorina ne pâlit pas, elle fut du moins forcée d'avouer qu'il y avait deux astres rivaux dans le même ciel. Elle n'en éprouva pas la moindre jalousie ; elle était aussi fière des succès de sa nièce qu'elle était heureuse des siens. Il est vrai qu'Hélène triomphait avec une modestie aimable ; elle n'était ni éblouie ni enivrée, et sa réserve était un charme de plus, au milieu d'un monde dont l'infériorité n'est pas la première vertu. Le prince Nerline Artamoff, un jeune Russe qui lui faisait la cour, disait parfois qu'elle l'empêchait de finir ses phrases, rien qu'en regardant sa robe noire...
Au bout de six mois elle prit les rubans violets et accompagna, mais rarement, sa tante au théâtre...
Au moment où notre récit commença, on va dire la messe du bout de l'an pour Mme Delatour ; Hélène a quitté son deuil, et si la mélancolie rêve encore dans ses yeux, des distractions plus fréquentes viennent enlever peu à peu sa vie. La tante et la nièce s'aiment toujours beaucoup, mais peut-être l'intimité n'est-elle plus aussi abandonnée : chacune a ses secrets, et les deux femmes se devinent réciproquement plus qu'elles ne se confient l'une à l'autre.

« Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument... »

« On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche... »

« Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin... »

« La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis... »

« Nous croyons savoir, dit le Propagateur, que le troisième substitut de M. le procureur impérial arrivera prochainement à Lille. Quant à la création d'une deuxième chambre correctionnelle, il en est bien encore question, mais cette mesure ne se réalisera qu'ultérieurement... »

« Tribunal de Lille. — Amédée Reynart, Pierre Leplat et Auguste Ducarlet, trois maraudeurs, sont accusés d'avoir volé, à Helchin, plusieurs coqs et poules, qu'ils ont vendus à Roubaix. Le vol a été commis en Belgique. Reynart et Ducarlet sont renvoyés pour motifs d'incompétence — ils sont étrangers et le délit a été commis à l'étranger. — Leplat, qui est Français, est condamné à quinze jours de prison... »

« Augustin Manuel, âgé de 46 ans, fleur, repris de justice sous la surveillance de la police, en résidence obligée à Tourcoing, s'est rendu coupable d'un vol d'effets à Houplines. Deux ans de prison... »

« Un meurtre été commis dimanche soir, vers dix heures, à Wambrechies, hameau du Chat. Un sieur Dervaux, journaliste, refusait l'entrée de sa maison à un sieur Henri Beharel, rendu furieux par ce refus, frappa Dervaux d'un coup de couteau dans la région du

logis : c'est toi qui offriras le thé... enfin je veux que tu sois heureuse... Mais adieu, il faut que j'aille à la répétition : tu déjeuneras seule...
La beauté d'Hélène fit sensation dans le salon de la chanteuse, et, si l'étoile d'Honorina ne pâlit pas, elle fut du moins forcée d'avouer qu'il y avait deux astres rivaux dans le même ciel. Elle n'en éprouva pas la moindre jalousie ; elle était aussi fière des succès de sa nièce qu'elle était heureuse des siens. Il est vrai qu'Hélène triomphait avec une modestie aimable ; elle n'était ni éblouie ni enivrée, et sa réserve était un charme de plus, au milieu d'un monde dont l'infériorité n'est pas la première vertu. Le prince Nerline Artamoff, un jeune Russe qui lui faisait la cour, disait parfois qu'elle l'empêchait de finir ses phrases, rien qu'en regardant sa robe noire...
Au bout de six mois elle prit les rubans violets et accompagna, mais rarement, sa tante au théâtre...
Au moment où notre récit commença, on va dire la messe du bout de l'an pour Mme Delatour ; Hélène a quitté son deuil, et si la mélancolie rêve encore dans ses yeux, des distractions plus fréquentes viennent enlever peu à peu sa vie. La tante et la nièce s'aiment toujours beaucoup, mais peut-être l'intimité n'est-elle plus aussi abandonnée : chacune a ses secrets, et les deux femmes se devinent réciproquement plus qu'elles ne se confient l'une à l'autre.

« Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument... »

« On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche... »

« Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin... »

« La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis... »

« Nous croyons savoir, dit le Propagateur, que le troisième substitut de M. le procureur impérial arrivera prochainement à Lille. Quant à la création d'une deuxième chambre correctionnelle, il en est bien encore question, mais cette mesure ne se réalisera qu'ultérieurement... »

« Tribunal de Lille. — Amédée Reynart, Pierre Leplat et Auguste Ducarlet, trois maraudeurs, sont accusés d'avoir volé, à Helchin, plusieurs coqs et poules, qu'ils ont vendus à Roubaix. Le vol a été commis en Belgique. Reynart et Ducarlet sont renvoyés pour motifs d'incompétence — ils sont étrangers et le délit a été commis à l'étranger. — Leplat, qui est Français, est condamné à quinze jours de prison... »

« Augustin Manuel, âgé de 46 ans, fleur, repris de justice sous la surveillance de la police, en résidence obligée à Tourcoing, s'est rendu coupable d'un vol d'effets à Houplines. Deux ans de prison... »

« Un meurtre été commis dimanche soir, vers dix heures, à Wambrechies, hameau du Chat. Un sieur Dervaux, journaliste, refusait l'entrée de sa maison à un sieur Henri Beharel, rendu furieux par ce refus, frappa Dervaux d'un coup de couteau dans la région du

logis : c'est toi qui offriras le thé... enfin je veux que tu sois heureuse... Mais adieu, il faut que j'aille à la répétition : tu déjeuneras seule...
La beauté d'Hélène fit sensation dans le salon de la chanteuse, et, si l'étoile d'Honorina ne pâlit pas, elle fut du moins forcée d'avouer qu'il y avait deux astres rivaux dans le même ciel. Elle n'en éprouva pas la moindre jalousie ; elle était aussi fière des succès de sa nièce qu'elle était heureuse des siens. Il est vrai qu'Hélène triomphait avec une modestie aimable ; elle n'était ni éblouie ni enivrée, et sa réserve était un charme de plus, au milieu d'un monde dont l'infériorité n'est pas la première vertu. Le prince Nerline Artamoff, un jeune Russe qui lui faisait la cour, disait parfois qu'elle l'empêchait de finir ses phrases, rien qu'en regardant sa robe noire...
Au bout de six mois elle prit les rubans violets et accompagna, mais rarement, sa tante au théâtre...
Au moment où notre récit commença, on va dire la messe du bout de l'an pour Mme Delatour ; Hélène a quitté son deuil, et si la mélancolie rêve encore dans ses yeux, des distractions plus fréquentes viennent enlever peu à peu sa vie. La tante et la nièce s'aiment toujours beaucoup, mais peut-être l'intimité n'est-elle plus aussi abandonnée : chacune a ses secrets, et les deux femmes se devinent réciproquement plus qu'elles ne se confient l'une à l'autre.

« Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument... »

« On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche... »

« Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin... »

« La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis... »

« Nous croyons savoir, dit le Propagateur, que le troisième substitut de M. le procureur impérial arrivera prochainement à Lille. Quant à la création d'une deuxième chambre correctionnelle, il en est bien encore question, mais cette mesure ne se réalisera qu'ultérieurement... »

« Tribunal de Lille. — Amédée Reynart, Pierre Leplat et Auguste Ducarlet, trois maraudeurs, sont accusés d'avoir volé, à Helchin, plusieurs coqs et poules, qu'ils ont vendus à Roubaix. Le vol a été commis en Belgique. Reynart et Ducarlet sont renvoyés pour motifs d'incompétence — ils sont étrangers et le délit a été commis à l'étranger. — Leplat, qui est Français, est condamné à quinze jours de prison... »

« Augustin Manuel, âgé de 46 ans, fleur, repris de justice sous la surveillance de la police, en résidence obligée à Tourcoing, s'est rendu coupable d'un vol d'effets à Houplines. Deux ans de prison... »

« Un meurtre été commis dimanche soir, vers dix heures, à Wambrechies, hameau du Chat. Un sieur Dervaux, journaliste, refusait l'entrée de sa maison à un sieur Henri Beharel, rendu furieux par ce refus, frappa Dervaux d'un coup de couteau dans la région du

logis : c'est toi qui offriras le thé... enfin je veux que tu sois heureuse... Mais adieu, il faut que j'aille à la répétition : tu déjeuneras seule...
La beauté d'Hélène fit sensation dans le salon de la chanteuse, et, si l'étoile d'Honorina ne pâlit pas, elle fut du moins forcée d'avouer qu'il y avait deux astres rivaux dans le même ciel. Elle n'en éprouva pas la moindre jalousie ; elle était aussi fière des succès de sa nièce qu'elle était heureuse des siens. Il est vrai qu'Hélène triomphait avec une modestie aimable ; elle n'était ni éblouie ni enivrée, et sa réserve était un charme de plus, au milieu d'un monde dont l'infériorité n'est pas la première vertu. Le prince Nerline Artamoff, un jeune Russe qui lui faisait la cour, disait parfois qu'elle l'empêchait de finir ses phrases, rien qu'en regardant sa robe noire...
Au bout de six mois elle prit les rubans violets et accompagna, mais rarement, sa tante au théâtre...
Au moment où notre récit commença, on va dire la messe du bout de l'an pour Mme Delatour ; Hélène a quitté son deuil, et si la mélancolie rêve encore dans ses yeux, des distractions plus fréquentes viennent enlever peu à peu sa vie. La tante et la nièce s'aiment toujours beaucoup, mais peut-être l'intimité n'est-elle plus aussi abandonnée : chacune a ses secrets, et les deux femmes se devinent réciproquement plus qu'elles ne se confient l'une à l'autre.

« Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument... »

« On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche... »

« Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin... »

« La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis... »

« Nous croyons savoir, dit le Propagateur, que le troisième substitut de M. le procureur impérial arrivera prochainement à Lille. Quant à la création d'une deuxième chambre correctionnelle, il en est bien encore question, mais cette mesure ne se réalisera qu'ultérieurement... »

« Tribunal de Lille. — Amédée Reynart, Pierre Leplat et Auguste Ducarlet, trois maraudeurs, sont accusés d'avoir volé, à Helchin, plusieurs coqs et poules, qu'ils ont vendus à Roubaix. Le vol a été commis en Belgique. Reynart et Ducarlet sont renvoyés pour motifs d'incompétence — ils sont étrangers et le délit a été commis à l'étranger. — Leplat, qui est Français, est condamné à quinze jours de prison... »

« Augustin Manuel, âgé de 46 ans, fleur, repris de justice sous la surveillance de la police, en résidence obligée à Tourcoing, s'est rendu coupable d'un vol d'effets à Houplines. Deux ans de prison... »

« Un meurtre été commis dimanche soir, vers dix heures, à Wambrechies, hameau du Chat. Un sieur Dervaux, journaliste, refusait l'entrée de sa maison à un sieur Henri Beharel, rendu furieux par ce refus, frappa Dervaux d'un coup de couteau dans la région du

logis : c'est toi qui offriras le thé... enfin je veux que tu sois heureuse... Mais adieu, il faut que j'aille à la répétition : tu déjeuneras seule...
La beauté d'Hélène fit sensation dans le salon de la chanteuse, et, si l'étoile d'Honorina ne pâlit pas, elle fut du moins forcée d'avouer qu'il y avait deux astres rivaux dans le même ciel. Elle n'en éprouva pas la moindre jalousie ; elle était aussi fière des succès de sa nièce qu'elle était heureuse des siens. Il est vrai qu'Hélène triomphait avec une modestie aimable ; elle n'était ni éblouie ni enivrée, et sa réserve était un charme de plus, au milieu d'un monde dont l'infériorité n'est pas la première vertu. Le prince Nerline Artamoff, un jeune Russe qui lui faisait la cour, disait parfois qu'elle l'empêchait de finir ses phrases, rien qu'en regardant sa robe noire...
Au bout de six mois elle prit les rubans violets et accompagna, mais rarement, sa tante au théâtre...
Au moment où notre récit commença, on va dire la messe du bout de l'an pour Mme Delatour ; Hélène a quitté son deuil, et si la mélancolie rêve encore dans ses yeux, des distractions plus fréquentes viennent enlever peu à peu sa vie. La tante et la nièce s'aiment toujours beaucoup, mais peut-être l'intimité n'est-elle plus aussi abandonnée : chacune a ses secrets, et les deux femmes se devinent réciproquement plus qu'elles ne se confient l'une à l'autre.

« Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument... »

« On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche... »

« Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin... »

« La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis... »

« Nous croyons savoir, dit le Propagateur, que le troisième substitut de M. le procureur impérial arrivera prochainement à Lille. Quant à la création d'une deuxième chambre correctionnelle, il en est bien encore question, mais cette mesure ne se réalisera qu'ultérieurement... »

« Tribunal de Lille. — Amédée Reynart, Pierre Leplat et Auguste Ducarlet, trois maraudeurs, sont accusés d'avoir volé, à Helchin, plusieurs coqs et poules, qu'ils ont vendus à Roubaix. Le vol a été commis en Belgique. Reynart et Ducarlet sont renvoyés pour motifs d'incompétence — ils sont étrangers et le délit a été commis à l'étranger. — Leplat, qui est Français, est condamné à quinze jours de prison... »

« Augustin Manuel, âgé de 46 ans, fleur, repris de justice sous la surveillance de la police, en résidence obligée à Tourcoing, s'est rendu coupable d'un vol d'effets à Houplines. Deux ans de prison... »

« Un meurtre été commis dimanche soir, vers dix heures, à Wambrechies, hameau du Chat. Un sieur Dervaux, journaliste, refusait l'entrée de sa maison à un sieur Henri Beharel, rendu furieux par ce refus, frappa Dervaux d'un coup de couteau dans la région du

logis : c'est toi qui offriras le thé... enfin je veux que tu sois heureuse... Mais adieu, il faut que j'aille à la répétition : tu déjeuneras seule...
La beauté d'Hélène fit sensation dans le salon de la chanteuse, et, si l'étoile d'Honorina ne pâlit pas, elle fut du moins forcée d'avouer qu'il y avait deux astres rivaux dans le même ciel. Elle n'en éprouva pas la moindre jalousie ; elle était aussi fière des succès de sa nièce qu'elle était heureuse des siens. Il est vrai qu'Hélène triomphait avec une modestie aimable ; elle n'était ni éblouie ni enivrée, et sa réserve était un charme de plus, au milieu d'un monde dont l'infériorité n'est pas la première vertu. Le prince Nerline Artamoff, un jeune Russe qui lui faisait la cour, disait parfois qu'elle l'empêchait de finir ses phrases, rien qu'en regardant sa robe noire...
Au bout de six mois elle prit les rubans violets et accompagna, mais rarement, sa tante au théâtre...
Au moment où notre récit commença, on va dire la messe du bout de l'an pour Mme Delatour ; Hélène a quitté son deuil, et si la mélancolie rêve encore dans ses yeux, des distractions plus fréquentes viennent enlever peu à peu sa vie. La tante et la nièce s'aiment toujours beaucoup, mais peut-être l'intimité n'est-elle plus aussi abandonnée : chacune a ses secrets, et les deux femmes se devinent réciproquement plus qu'elles ne se confient l'une à l'autre.

« Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument... »

« On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche... »

« Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin... »

« La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis... »

« Nous croyons savoir, dit le Propagateur, que le troisième substitut de M. le procureur impérial arrivera prochainement à Lille. Quant à la création d'une deuxième chambre correctionnelle, il en est bien encore question, mais cette mesure ne se réalisera qu'ultérieurement... »

« Tribunal de Lille. — Amédée Reynart, Pierre Leplat et Auguste Ducarlet, trois maraudeurs, sont accusés d'avoir volé, à Helchin, plusieurs coqs et poules, qu'ils ont vendus à Roubaix. Le vol a été commis en Belgique. Reynart et Ducarlet sont renvoyés pour motifs d'incompétence — ils sont étrangers et le délit a été commis à l'étranger. — Leplat, qui est Français, est condamné à quinze jours de prison... »

« Augustin Manuel, âgé de 46 ans, fleur, repris de justice sous la surveillance de la police, en résidence obligée à Tourcoing, s'est rendu coupable d'un vol d'effets à Houplines. Deux ans de prison... »

« Un meurtre été commis dimanche soir, vers dix heures, à Wambrechies, hameau du Chat. Un sieur Dervaux, journaliste, refusait l'entrée de sa maison à un sieur Henri Beharel, rendu furieux par ce refus, frappa Dervaux d'un coup de couteau dans la région du

logis : c'est toi qui offriras le thé... enfin je veux que tu sois heureuse... Mais adieu, il faut que j'aille à la répétition : tu déjeuneras seule...
La beauté d'Hélène fit sensation dans le salon de la chanteuse, et, si l'étoile d'Honorina ne pâlit pas, elle fut du moins forcée d'avouer qu'il y avait deux astres rivaux dans le même ciel. Elle n'en éprouva pas la moindre jalousie ; elle était aussi fière des succès de sa nièce qu'elle était heureuse des siens. Il est vrai qu'Hélène triomphait avec une modestie aimable ; elle n'était ni éblouie ni enivrée, et sa réserve était un charme de plus, au milieu d'un monde dont l'infériorité n'est pas la première vertu. Le prince Nerline Artamoff, un jeune Russe qui lui faisait la cour, disait parfois qu'elle l'empêchait de finir ses phrases, rien qu'en regardant sa robe noire...
Au bout de six mois elle prit les rubans violets et accompagna, mais rarement, sa tante au théâtre...
Au moment où notre récit commença, on va dire la messe du bout de l'an pour Mme Delatour ; Hélène a quitté son deuil, et si la mélancolie rêve encore dans ses yeux, des distractions plus fréquentes viennent enlever peu à peu sa vie. La tante et la nièce s'aiment toujours beaucoup, mais peut-être l'intimité n'est-elle plus aussi abandonnée : chacune a ses secrets, et les deux femmes se devinent réciproquement plus qu'elles ne se confient l'une à l'autre.

« Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument... »

« On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche... »

« Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin... »

« La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis... »

« Mais l'administration du télégraphe comprend ses intérêts autrement que le burocrate d'omnibus, le fiacre ou le commissionnaire du coin. Jamais, au grand jamais, elle ne refuse une recette. Quand à livrer la marchandise qu'elle a vendue, on ne peut pas dire non plus qu'elle s'en abstienne absolument... »

« On dit pourtant qu'il y a des exemples que l'administration du télégraphe ait remboursé le droit perçu sur une dépêche... »

« Les amateurs de bonne musique apprendront avec plaisir que M. L. Harper va faire exécuter sa messe dimanche prochain, à l'église St-Martin... »

« La composition de cette messe est faite de main de maître et nous sommes certains d'avance que tous les musiciens qui l'entendront seront de notre avis... »

« Nous croyons savoir, dit le Propagateur, que le troisième substitut de M. le procureur impérial arrivera prochainement à Lille. Quant à la création d'une deuxième chambre correctionnelle, il en est bien encore question, mais cette mesure ne se réalisera qu'ultérieurement... »

« Tribunal de Lille. — Amédée Reynart, Pierre Leplat et Auguste Ducarlet, trois maraudeurs, sont accusés d'avoir volé, à Helchin, plusieurs coqs et poules, qu'ils ont vendus à Roubaix. Le vol a été commis en Belgique. Reynart et Ducarlet sont renvoyés pour motifs d'incompétence — ils sont étrangers et le délit a été commis à l'étranger. — Leplat, qui est Français, est condamné à quinze jours de prison... »

« Augustin Manuel, âgé de 46 ans, fleur, repris de justice sous la surveillance de la police, en résidence obligée à Tourcoing, s'est rendu coupable d'un vol d'effets à Houplines. Deux ans de prison... »

« Un meurtre été commis dimanche soir, vers dix heures, à Wambrechies, hameau du Chat. Un sieur Dervaux, journaliste, refusait l'entrée de sa maison à un sieur Henri Beharel, rendu furieux par ce refus, frappa Dervaux d'un coup de coute